

BULLETIN D'ADHÉSION RETRAITÉ·ES 2024-2025

Adhésion valable jusqu'au 31/08/2025

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique

SNUEP-FSU Créteil Maison des syndicats 11 rue des archives
94000 -Créteil

Courriel : sa.creteil@snuiep.fr
Site : www.creteil.snuiep.fr
Téléphone : 01.43.77.02.41



En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU, 1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant·es.

Ancien·ne adhérent·e oui N°:..... non
 M. Mme Date de naissance : / /

NOM :

Nom de naissance :

Prénom :

Adresse complète :

Tél. fixe : portable :

E-mail :

ACADÉMIE (au 01/09/2024) :

Retraité·e ?

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% de votre cotisation, que vous soyez imposable ou non.

108 € = 37 €

Retraité·es – PLP et CPE	
Pension mensuelle BRUTE	Cotisation annuelle
Inférieure à 1801 €	72 €
de 1801 € à 2000 €	90 €
de 2001 € à 2200 €	99 €
de 2201 € à 2400 €	108 €
2401 € et plus	117 €

*** L'adhésion au SNUEP-FSU inclut l'adhésion à la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique)**

Journal FSU (« POUR ») : Numérique Papier

RÈGLEMENT DE LA COTISATION DE _____ €

Mode de paiement : Prélèvement en x 3 ou en x 6

Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site

Chèque-s: x 1 x 2 x 3

Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.

Autorisation CNIL : Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquable dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Date : / /

Signature :

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RENOUVELABLE DE COTISATION

Je choisis en 2024-2025 le prélèvement automatique de ma cotisation. Il sera ensuite reconduit automatiquement les années suivantes à la même date et je serai averti·e de son renouvellement à chaque rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires à ma situation (indice, date de promotion, quotité de travail, etc.), choisir un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer.

Je soussigné·e autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever :

- en 3 fois la somme de € soit pour chaque prélèvement €
le 3 des mois suivants : janvier 2025, mars 2025, mai 2025
- en 6 fois la somme de € soit pour chaque prélèvement €
le 3 des mois suivants : janvier 2025, février 2025, mars 2025, avril 2025, mai 2025, juin 2025

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUEP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez pas sée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM, PRENOMS, ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

SNU!EP

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
38 RUE EUGÈNE OUDINÉ
75013 PARIS

IBAN

BIC (Bank Identification Code)

Paiement : récurrent / répétitif

À : Le :

Signature :

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements.
Paiement récurrent ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements

Le RIB doit obligatoirement comporter les informations BIC-IBAN